

MINUTE

- 2 DEC. 1977

LE CHEF DU SERVICE de l'INDUSTRIE ET DES MINES

à Monsieur l'Ingénieur en Chef  
du Génie Rural, des Eaux et des Forêts  
Directeur Départemental de l'Agriculture  
Rue du Lieutenant Paul Delpech

09007 FOIX

Objet : Société Minière d'Anglade  
Projet de détournement du ruisseau de la Baume.

Référ : Votre lettre EL/GL-AHF du 9 Novembre 1977.

Vous m'avez signalé les difficultés que rencontrait l'instruction du projet de détournement du ruisseau de la BAUME présenté par la Société Minière d'Anglade afin d'accroître sa capacité de stockage des stériles de sa mine. Ces difficultés tiennent pour l'essentiel aux risques d'obstruction de l'entrée de la galerie de dérivation, à l'absence d'entretien de cet ouvrage une fois achevée l'activité de la mine et par conséquent aux dangers courus par le village de Salau en cas d'entraînement des matériaux mis en dépôt par une crue du ruisseau Cougnet.

J'ai l'honneur de vous apporter les précisions suivantes sur ce dossier :

Depuis le début des travaux d'exploitation en 1968, le gisement peut approximativement être reconstitué ainsi ;;

Potentiel géologique en place	: 738 596 T à 1,44 %, soit 10 66 T WO <sup>3</sup>
Potentiel exploitable (à teneur suffisante)	: 687 078 T à 1,45 %, " 9 959 T "
Extraction réalisée au 30.10.1977	: 394 541 T à 1,34 % " 5 283 T "
Minerai traité en laverie	: 371 661 T à 1,31 % " 4 870 T "
Reste à extraire	: 315 417 T à 1,61 % " 5 080 T "

Les éléments précédents correspondent au gisement déjà reconnu par sondages et travaux miniers, donc aux réserves certaines, qui s'étendent sur une surface de contact granite-terrains sédimentaires de 25 000 m<sup>2</sup> environ sur le flanc Sud-Est du Pic de la Fourque (Zone du Bois).

Les travaux de prospection prometteurs en cours sur le flanc Sud du Pic de la Fourque (contact de l'ordre de 250 000 m<sup>2</sup>) montrent que l'hypothèse d'un gisement deux ou trois fois plus important que celui actuellement découvert n'est pas aberrante.

Les réserves possibles peuvent donc être supposées de l'ordre de 700 000 à 1 400 000 T de minerai à ajouter aux 315 000 T encore disponibles.

Le minerai en place a une densité d'environ 3,2. Après traitement, le rejet de la laverie se présente avec une granulométrie de 50 à 60 microns, contenant 10 à 18 % d'eau, et est composé de calcaires et sulfures (30 à 50 %). Mis en décharge, il a une pente naturelle d'équilibre d'environ 40 à 45 %. Une étude menée par le Centre Comité Technique du Génie Rural des Eaux et des Forêts et le B.R.G.M. a permis d'apporter une solution aux entraînements de matériaux dans le Cougnet à la suite d'importantes précipitations. Cette solution comporte :

- Pente moyenne du talus à 30 %,
- Barrages filtrants au pied de la décharge,
- Drains pour les eaux de ruissellement en amont du dépôt.

Enfin, il convient de noter qu'une tonne de minerai extrait conduit à la mise en décharge d'environ 0,6 m<sup>3</sup> de stériles.

Par ailleurs, les produits issus des travaux miniers d'infrastructures (galeries par exemple) sont stockés dans les vides de l'exploitation et non dans cette décharge à ciel ouvert.

La capacité de stockage dont devrait disposer la Société Minière d'Anglade s'élèverait donc à :

- Pour les réserves certaines : 315 000 T soit environ 190 000 m<sup>3</sup>
- Pour les réserves possibles : 700 000 à 1 400 000 T " " 420 000 m<sup>3</sup> à 840 000 m<sup>3</sup>

à ajouter aux précédents (mais ce ne sont là qu'hypothèses dans l'état actuel des recherches).

Le projet de la S.M.A. présente un jeu de plusieurs solutions:

- a/ Aucune modification : volume disponible : 156 000 m<sup>3</sup> (insuffisant pour les réserves certaines)
- b/ Couverture du ruisseau de la Fourque " : 215 000 m<sup>3</sup>
- c/ Détournement du ruisseau de la Baume " : 540 000 m<sup>3</sup> (environ 2 fois les stériles du gisement actuel)
- d/ Combinaison des solutions b/ et c/ " : 776 000 m<sup>3</sup>.

D'autres solutions pourraient être envisagées; stockage dans la mine, ou utilisation du cirque d'Anglade, mais elles semblent techniquement délicates à mettre en oeuvre ou présenter des dangers non négligeables d'entraînement des matériaux.

En ce qui concerne le projet présenté par la S.M.A., le noeud du problème est l'entretien de l'ouvrage de dérivation du ruisseau de la Baume. Le Ministère de l'Industrie dispose de crédits pour exécuter, lors de l'arrêt d'une mine ou lors de la déchéance d'un titre d'exploitation minier, des "travaux confortatifs" destinés à assurer la sécurité du public (obturation des issues par exemple) mais seulement en cas de défaillance de l'exploitant. Ces travaux exécutés d'office par le Ministère de l'Industrie sont d'ailleurs exceptionnels et l'entretien ultérieur de l'ouvrage de dérivation ne peut entrer dans leur champ.

Je reconnais par ailleurs que l'entretien et la surveillance seraient une sujétion et une charge lourdes pour la commune concernée si elle devait les assurer dans l'avenir.

Toute solution évitant le recours à un entretien ultérieur me semble donc hautement souhaitable. Peut être peut-on modifier en ce sens les propositions de la S.M.A. ?

En tout état de cause il est indispensable de trouver une solution à ce problème qui conditionne l'activité future de la mine. Je suis prêt à m'entretenir du dossier avec vos services, au besoin à l'occasion d'une visite sur le terrain.

P/ Le Chef du Service  
p.o. l'Ingénieur des Mines

M. CAFFET

P.J. : Un dossier en retour.